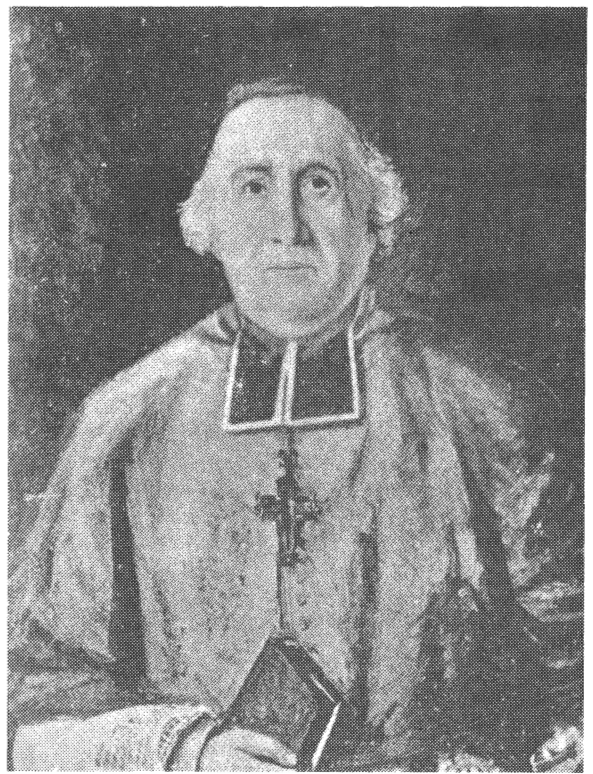


soumission et dissidence religieuse à rimouski



J. O. évêque de Québec

Rimouski aux alentours de 1784 était une gentille petite mission comparable à Trois-Pistoles, Cacouna ou l'Isle Verte. Ses colons, peu nombreux et groupés autour du seigneur, montraient un certain dynamisme. Longtemps avant d'avoir leur propre curé, les premiers habitants de Rimouski possédaient de véritables structures paroissiales; le premier curé résident ne fut nommé qu'en 1793, et il y trouva alors une fabrique, certes pauvre, mais ayant des bases solides.

Cependant il semble, et cela à partir du document (1) que nous reproduisons plus loin, que Rimouski ait connu certains troubles ou certains problèmes de moeurs.

En 1784, l'évêque de Québec, monseigneur Jean Olivier Briand (1715-1791), adresse une sévère lettre de réprimandes aux habitants de Rimouski, en date du premier septembre, par l'intermédiaire du missionnaire. Cette lettre nous révèle une déplorable situation qui, par son importance, nécessita l'intervention de l'évêque.

L'ardeur du style de la lettre nous laisse croire qu'il s'agissait de problèmes véritables. Caractéristique de tout le XVIII^e siècle religieux, ce document évoque le sentiment qui devait animer une bonne communauté paroissiale. Monseigneur Briand n'y va pas par quatre chemins: de l'alcoolisme à la prostitution, en passant par la profanation des lieux saints.

Comment affirmer ou infirmer de telles déclarations? On peut se demander, à juste titre, quelle importance accorder à ce document. Il est

facile d'y voir un sermon bien engagé de la part de l'évêque de Québec. On peut y déceler également le flegme avec lequel les ecclésiastiques eurent jadis l'habitude d'exercer leur autorité. Il est aussi possible que les moeurs des citoyens se dégradèrent à ce point à cause des absences trop longues du pasteur. Il apparaît cependant que cette lettre porta ses fruits puisqu'on interdit le service religieux dans la vieille chapelle et qu'on entreprit la construction d'un nouveau lieu de culte.

A Rimouski tout semble rentrer dans l'ordre puisqu'aucun autre document, à notre connaissance, ne fait suite à cette fougueuse intervention.

Ce texte nous amène à poser le problème de l'importance de l'évêque de l'époque.

Nous sommes à une période difficile dans l'histoire du Canada français. "Après 1760, les évêques apparaissent d'abord comme les gardiens de la foi. Sans doute l'ont-ils toujours été, puisque, même pendant le régime français, ils devaient protéger leur troupeau de l'hétérodoxie prônée par le siècle des Lumières. Mais depuis la conquête, les catholiques canadiens vivent désormais à côté d'une population protestante qui peut contaminer leur foi." (2)

Cette lettre de Mgr Briand semble très peu liée au contexte global qui fait de l'évêque de Québec le porte-parole d'un peuple face aux conquérants anglais.

Cependant le problème de l'insoumission et de l'immoralité préoccupent; devant ces abus "les

sanctions de l'Eglise se traduisent ordinairement par la dénonciation publique, le refus d'administrer les sacrements et l'annulation de mariage." (3) La "répression" ecclésiastique se manifeste, comme on le voit dans le texte, dans les domaines de la mode, de la danse, de l'ivrognerie, ajoutons du théâtre. Le langage des jeunes gens fait aussi sursauter les autorités religieuses.

Comme nous le mentionnions, en cette fin de siècle les évêques font face à de nouveaux problèmes. Le monde se fait plus petit et les idées voyagent plus vite. Il n'y a pas si longtemps que la Révolution américaine est terminée alors que s'ébauche en France un esprit révolutionnaire. Les autorités ec-

clésiastiques et civiles doivent lutter contre ces idées nouvelles de rationalisme, de liberté, d'individualisme, etc. L'origine divine du pouvoir sera de plus en plus mise en doute.

Peut-on dire que tout cela s'applique à la petite communauté rimouskoise? Certes non. Mais on peut, par la mentalité et les habitudes ecclésiastiques, déceler les raisons profondes de cette lettre alors qu'il fallait lutter rigoureusement contre le moindre abus. La **SOUSSION** et les sanctions civiles n'étaient que les deux solutions à envisager face aux problèmes de **DISSIDENCE** religieuse alors qu'on vivait sous une théocratie.

Jean Olivier Briand, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège, Evêque de Québec, etc., etc., etc. Aux habitants de Rimouski, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lorsqu'en 1741, je suis arrivé en Canada, on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski. En effet, il en est sorti un prêtre distingué par son esprit et par ses vertus, et plusieurs religieuses ferventes que j'ai connues et conduites. Il y avait encore un certain Hermite dont on publiait avec édification les mérites. Aussi les missionnaires qu'on leur envoyait alors, étaient écoutés, chéris, respectés, et on ne négligeait rien pour leur adoucir le séjour d'un endroit séparé du reste des hommes, et pour les dédommager de l'espèce d'exil auquel ils se condamnaient volontairement pour la Gloire de Dieu et le salut des Ames.

Tels étaient vos pères, N.C.F. ils craignaient Dieu, aimaient la Religion et voulaient se sauver. C'étaient là les principes qui les dirigeaient, les sentiments qui les animaient, sentiments sans lesquels il n'y a plus de vrai Christianisme; et, si l'on a encore quelques marques extérieures, l'on n'est plus vraiment chrétien dans l'âme, et l'on est à la veille de ne plus l'être du tout, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

Or il y a longtemps, M.C.F., nous vous le disons les larmes aux yeux, il y a longtemps que vous avez perdu ces saints, ces religieux sentiments. Le père Ambroise nous le disait quelque temps avant sa mort; le père LaBrosse nous l'a répété plusieurs fois, et de toutes les missions dont nous l'avions chargé, la vôtre lui paraissait la plus dérangée, la plus indocile, la plus indifférente pour la religion, la plus opposée aux instructions et aux exercices de piété; tellement que, malgré la tendresse dont notre cœur est rempli, nous avons été forcé, comme vous le savez, d'employer envers quelques-uns d'entre vous les foudres de l'Eglise.

Quelle triste et malheureuse différence des premiers habitants de votre paroisse à ceux d'aujourd'hui. Vous vous en apercevez, anciens et vertueux chrétiens, petit reste des enfants de Dieu, qui avez su conserver votre innocence au milieu d'un peuple corrompu. Vous voyez le désordre, vous en gémissiez amèrement dans le silence, parce que vous n'osez élever la voix contre l'iniquité trop générale et qui a pris le dessus; vous craignez d'être moqués, méprisés, persécutés. Vous le seriez sans doute si vous avertissiez, si vous repreniez, mais ne vous laissez pas épouvanter par les méchants; opposez-vous au torrent, parlez et priez en même temps. Dieu bénira

vos paroles soutenues par la prière. Qui sait si la miséricorde n'aura pas d'égards à vos larmes et à votre zèle pour la gloire et le salut de vos frères, et s'il ne se servira pas de vous pour ouvrir les yeux à ces aveugles et pour les toucher. Ce sont les motifs que j'ai proposés à votre charitable missionnaire, de crainte qu'il ne se laissât aller au découragement et qu'il ne vous abandonnât.

Il est vrai qu'il est envoyé chez vous comme Jésus-Christ, pour les malades et non pour ceux qui sont en santé; pour les pécheurs et non pour les justes; mais aussi voyez quel témoignage il est contraint de nous rendre. Tous les vices, dit-il, règnent dans Rimouski. On n'a plus honte du crime, on s'en glorifie, on ne rougit pas même de ceux qui sont les plus honteux. L'ivrognerie, l'adultère, l'inceste et généralement tous ces péchés d'impureté qu'on n'ose nommer, sont communs et connus. Les filles ne cachent pas leur prostitution. Les fêtes et les dimanches ne sont point distingués des autres jours, on les passe à offenser Dieu. Les jeûnes et les abstinences n'y sont point observés, et l'on ne se fait sur cela aucun scrupule. Enfin, ce qui fait voir le dernier degré d'impiété et qu'on ne trouverait ni chez les Protestants, ni chez les Turcs, ni chez les Idolâtres même, c'est la mauvaise volonté qu'on a pour la maison de Dieu. Il y pleut partout. Les ornements de l'Eglise

s'y perdent, le St.-Sacrement même est exposé aux injures du temps, et on ne s'en met pas en peine.

Ne vous reconnaissez-vous pas à ce portrait, il fait horreur mes frères, je l'avoue; mais en êtes-vous touchés? - Je ne le pense pas. Car, quand on est parvenu à un certain degré de malice et d'impunité, rien ne fait plus impression. Le coeur s'endurcit, l'esprit s'aveugle et l'on tombe dans l'impénitence finale, qui conduit inmanquablement à la damnation éternelle. Oh! mes chers Frères, vous pouvez encore l'éviter; convertissez-vous, écoutez les instructions de votre Pasteur et courez à la pénitence. Apprenez les devoirs de votre religion que vous ignorez; remplissez-les exactement et avec d'autant plus de fidélité que vous les avez violés et transgressés plus universellement et avec plus de mépris, d'insolence et de témérité. Je le répète, insolence et témérité; car qu'y a-t-il de plus insolent et de plus téméraire que de résister à un Dieu tout-puissant et de n'être touché ni de ses promesses, ni de ses menaces? Vous êtes insensibles, je le vois, à ce qui est plus capable de vous frapper. La croix même, la croix sur laquelle vous savez que Jésus-Christ est mort pour votre salut ne vous touche point; et si, en passant devant ce signe de notre Rédemption et cette marque de l'amour infini de Notre-Sauveur pour nos âmes, vous faites le signe de la croix, ce n'est que par habitude et par grimace, et dès l'instant qui suit vous vous livrez aux crimes les plus abominables. Ah! nos chers enfants, je suis pénétré de crainte et de douleur à la vue de votre état. Je ne désespère pas encore cependant, un retour prompt, sincère et

persévérant vers Dieu, désarmera son bras et désarmera sa colère; mais ne différez pas; car, après une longue patience, sa juste vengeance semblable à la foudre éclatera tout à coup, et alors le repentir venu trop tard sera infructueux, demeurera éternellement et fera une partie des tourments de l'enfer.

Nous avons résolu d'abord, N.T.F., de nous servir contre les coupables des armes de Notre-Seigneur et son Eglise nous a mises en mains; mais un Pasteur qui aime, n'en vient qu'à regret à ces remèdes extrêmes. Nous avons voulu encore auparavant prendre la voie de l'instruction comme la plus conforme à la douceur de notre bon et miséricordieux Jésus; bien déterminé aussi, si l'on ne fait pas attention à notre présente lettre qui est un avertissement charitable, de retrancher du nombre des fidèles et d'excommunier généralement tous ceux et toutes celles qui persévéreront dans leur conduite scandaleuse, et, si l'on ne met au plus tôt en bon ordre l'Eglise et le cimetière, de défendre à votre curé de célébrer les saints mystères dans cette mission, d'y laisser le Saint-Sacrement et d'administrer à qui que ce soit le Saint Viatique. Il ne pourra dans ce cas donner aux mourants que les Sacraments de la Pénitence et de l'Extrême-Onction.

Comme M. Votre Missionnaire, touché et attendri à la lecture de cette lettre, m'a représenté qu'il y avait pourtant encore quelques honnêtes gens, bons chrétiens, j'ai pris le parti de leur ordonner et leur ordonne par ces présentes de me donner un détail exacte par noms et par surnoms de ceux et de celles qui scandalisent, et alors la censure ne tombera que sur les coupables, au lieu qu'elle sera

générale pour toute la paroisse si l'on ne me fait pas connaître et l'ivraie et le bon grain.

Quant aux conditions que ces impies veulent imposer pour bâtir un temple non pas à leur Dieu, c'est l'ivrognerie et l'impureté, mais au Dieu que servaient leurs pères, elles sont contraires à la religion, au bon sens, à la raison et aux ordonnances. C'est pourquoi nous défendons qu'on reçoive aucune contribution de pareils scélérats et qu'ils possèdent jamais aucun banc dans l'église que pourraient construire le peu de bons et fidèles chrétiens qui l'entreprendraient. Nous voulons encore que le seigneur de Rimouski et autres gens comme lui distingués par leur piété, leur zèle et leur sagesse, nous donnent les noms et les surnoms de ces familles pécheresses, afin que nous les consignons dans nos Registres comme un témoignage éternel de leur impiété.

Voilà notre devoir rempli envers Dieu, son Eglise, et les bons chrétiens qui seront consolés de voir que nous ne ménageons et ne craignons ni les méchants ni leur méchanceté; envers les méchants eux-mêmes qui ne pourront pas nous reprocher que si nous les avons avertis, instruits, corrigés, ils se seraient convertis. Nous finissons donc, N.C.F., en priant le Seigneur de répandre ses bénédictions sur nos paroles et de les faire fructifier pour sa gloire et le salut de vos âmes rachetées de son sang.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire, le premier septembre 1784.

Antonio Lechasseur, étudiant
Université du Québec
Rimouski.

-
- (1) Cette lettre est tirée de Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, Delisle, 1873, p. 112-119.
 - (2) Nive Voisine et al., *Histoire de l'Eglise catholique au Québec [1608-1970]*, Montréal, Fides, 1971, p. 28. (Commission d'Etude sur les laïcs et l'Eglise, 1)
 - (3) Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, (Montréal), Editions Leméac, 1972, tome II, p. 471.